



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

E-mail : mairie@beffes.fr

Site : www.beffes.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 Janvier 2026

L'an 2026 et le 17 Janvier à 11 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODARD Marc à M. PERRIN Jean

Absent(s) : Mmes : CHABIN Patricia, FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

Date de la convocation : 07/01/2026

Date d'affichage : 07/01/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

| N=° | Objet | Etat |
|---------|--|----------|
| 2026001 | Subvention exceptionnelle association "Le brochet" | Approuvé |
| 2026002 | Adoption du projet de ravalement des façades de l'église Sainte-Catherine et de son plan de financement prévisionnel | Approuvé |
| 2026003 | Attribution de bons d'achat - Colis de fin d'année | Approuvé |
| 2026004 | Demande d'aide exceptionnelle Chauffage | Approuvé |

Le Maire, Olivier LE CAM

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 018-211800255-20260119-2026001-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 11

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2026, le 17 Janvier à 11:00,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODARD Marc à M. PERRIN Jean

Absent(s) : Mmes : CHABIN Patricia, FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

Subvention exceptionnelle association "Le brochet"

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'association « Le Brochet » a procédé à l'empoissonnement de la carrière de Chabrolles afin de préserver et de développer le milieu aquatique,

Considérant l'intérêt environnemental et local de cette action,

Considérant que les frais engagés pour cet empoissonnement justifient l'octroi d'une aide financière exceptionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 600€ à l'association « Le Brochet » afin de contribuer au remboursement des frais liés à l'empoissonnement de la carrière de Chabrolles.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. PERRIN Jean

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 20/01/2026

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le



ID : 018-211800255-20260119-2026002-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2026

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2026, le 17 Janvier à 11:00,

le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODARD Marc à M. PERRIN Jean

Absent(s) : Mmes : CHABIN Patricia, FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

Adoption du projet de ravalement des façades de l'église Sainte-Catherine et de son plan de financement prévisionnel

Monsieur le Maire, rappelle le projet de ravalement des façades de l'église Sainte-Catherine et ses enjeux. Il présente l'étude diagnostique du maître d'œuvre avec le diagnostic sanitaire, les plans, l'estimation des coûts, les montants des marchés publics de travaux et le plan de financement prévisionnel et sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention de DETR ainsi qu'auprès des différents financeurs fléchés dans le tableau de financement ci-dessous.

Le coût global prévisionnel de l'opération est estimé à 289 473,24 € HT de dépenses éligibles à la DETR.

Attendu que ce projet peut relever des opérations éligibles au titre de la catégorie 61 - Tout bâtiment public appartenant aux communes et communautés de communes : acquisition de bâtiments, construction, rénovation et travaux d'aménagement de la DETR ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte l'opération dénommée « ravalement des façades de l'église Sainte-Catherine » de BEFFES.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessous

| Dépenses (€ HT) | Recettes (€) |
|---|--|
| Etudes Préalables/Frais annexes 2 224,80 <i>(diagnostics, publications, ...)</i> | Etat /DETR (40%)115 789,30 |
| Honoraires 31 984,00 <i>(maîtrise d'œuvre, AMO,...)</i> | Autofinancement (60%) 173 683,94 |
| Travaux 232 058,58 | |
| Imprévus/Aléas 23 205,86 | |
| TOTAL 289 473,24 € | TOTAL 289 473,24 € |

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à réaliser auprès :

- De la PREFECTURE du CHER, au titre de la catégorie 61 - Tout bâtiment public appartenant aux communes et communautés de communes : acquisition de bâtiments, construction, rénovation et travaux d'aménagement, une demande de subvention au titre de la DETR de 115 789,30 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier se rapportant à cette opération et à cette demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. PERRIN Jean

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 20/01/2026

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le



ID : 018-211800255-20260119-2026003-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 11

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2026, le 17 Janvier à 11:00,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) avant donné procuration : M. GODARD Marc à M. PERRIN Jean

Absent(s) : Mmes : CHABIN Patricia, FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

Attribution de bons d'achat - Colis de fin d'année

Vu la politique d'aide sociale facultative menée par le CCAS en faveur des habitants de la commune,

Considérant que, dans le cadre des fêtes de fin d'année, des colis ont été distribués aux habitants éligibles,

Considérant qu'un couple d'habitants de la commune a été omis lors de cette distribution,

Considérant qu'il convient, afin de garantir l'équité de traitement entre les bénéficiaires, d'apporter une compensation à cette omission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 :

Il est accordé aux habitants qui ont été oubliés, des bons d'achat en compensation de l'absence de colis de fin d'année.

Article 2 :

Ces bons d'achat sont valables auprès de Proximarché et de la boulangerie Brunet de la commune, pour un montant total de 60 €.

Article 3 :

La dépense correspondante sera imputée au compte 65138 du budget communal.

Article 4 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. PERRIN Jean



Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 20/01/2026

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le

ID : 018-211800255-20260117-2026004-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17/01/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 11

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2026, le 17 Janvier à 11:00,
le Conseil Municipal de la Commune de BEFFES s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CAM Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/01/2026.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, METENIER Martine, MM : DEBIENNE Frédéric, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy

Excusé(s) avant donné procuration : M. GODARD Marc à M. PERRIN Jean

Absent(s) : Mmes : CHABIN Patricia, FERNANDES Virginie, M. DESPIEGALAERE Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M. PERRIN Jean

Demande d'aide exceptionnelle Chauffage

Une habitante vivant seule avec ses 3 enfants sollicite une aide exceptionnelle.
Elle est séparée depuis le 16/05/2025, elle ses 3 enfants à charge.
Elle est bénéficiaire du RSA et les charges de chauffage (fioul) représentent une charge conséquente sur son budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une aide financière pour une commande de 500 litres de fioul.

Cette dépense sera imputée au compte 65138 du budget communal.

Pour copie conforme :

Le Maire,
Olivier LE CAM



Le secrétaire de séance :
M. PERRIN Jean

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 20/01/2026